Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vétérans SAR 2008

Avec l'automne revient le temps des diverses formalités administratives.

Le soussigné se recommande pour le respect des délais.

25 et 40 ans de sociétariat sont à relever et à souligner.

La Société romande d'apiculture tient à honorer ses fidèles membres.

Les présidents de sections sont invités à me remettre pour le 20 octobre 2007, la liste des vétérans 2008.

25 ans- entrés en 1983

40 ans- entrés en 1968

Indications indispensables : numéro matricule, nom, prénom, domicile, année d'entrée à la SAR. Ne pas oublier d'éventuelles années de sociétariat dans une autre section. Pour chaque groupe de vétérans, une liste séparée et écrire lisiblement (machine à écrire si possible). Ne pas oublier l'adresse où je devrai expédier les distinctions.

Par égard pour ces anciens, je vous recommande de respecter le délai, du **20 octobre**, car les retardataires seront reportés à l'année suivante.

D'avance, je vous remercie de votre ponctualité et meilleures salutations.

Le préposé aux vétérans **Erwin Noirat**
Rue des Lilas 10, 2854 Bassecourt

Concours de ruchers SAR 2007

Cette année, c'est le Valais central avec les sections de Sierre, Sion, Hérens et Conthey, qui s'est présenté au concours de ruchers SAR. Trois sections sont représentées, avec un ensemble de 6 candidats, la section d'Hérens n'ayant pas présenté de candidat.

De 525 m à 1280 m d'altitude, le développement n'est pas forcément pareil ; mais c'est d'une commune entente que le premier passage a eu lieu le 1er et 2 juin, les conditions météo étaient de la partie. Par contre au matin de la deuxième visite la météo n'étaient pas fameuse, tout est rentré dans l'ordre dans la matinée, le jury a pu «fourrer» son nez partout. Comme d'habitude, il a rencontré des apiculteurs motivés, qui se sont préparés consciencieusement pour la circonstance. Il s'est tout de suite rendu compte que cette bonne tenue des ruchers n'était pas occasionnée par le concours, mais que c'était leur façon de pratiquer l'apiculture : bravo à tous !

Une certaine homogénéité dans l'ampleur des exploitations a prévalu cette année.

Partout le jury a été très bien reçu. A chaque rencontre, nous avons profité au maximum du temps imparti pour des discussions fructueuses et constructives. Nous avons essayé au mieux d'apprécier les motivations du candidat, ses joies, ses problèmes, ses soucis.

Cette courtoisie et cette franchise ont permis au jury d'accomplir sa tâche dans d'excellentes conditions.

Gilbert Duruz, délégué de la circonscription, est aussi le principal auteur des rapports des concurrents. Jean-Michel Genolet, délégué de l'A.D. a partagé ses expériences et qualités d'apiculteur.

Merci à ces deux collègues. Une bonne entente entre nous a permis un travail efficace, qui je l'espère, portera ses fruits. A tous ces médaillés 2007, le jury réitère ses félicitations, les encourage à poursuivre leur service au sein de l'apiculture, avec enthousiasme et il souhaite à tous, beaucoup de satisfaction et de plaisir auprès de leurs abeilles.

Pour le jury
Le président E. Noirat

Concours de ruchers SAR

PALMARES 2007

1ère catégorie

BROCCARD Bernard, Sierre	94 points, médaille d'or
QUIQUEREZ Germain, Arbaz	91 points, médaille d'or
FAVRE Mirko, Sierre	89 points, médaille d'argent
ZUFFEREY Benoît, Chandolin	87 points, médaille d'argent

2ème catégorie

NANCHEN Pascal, Lens	142 points, médaille d'or
BRUNNER Walty, Sierre	141 points, médaille d'or

Président :	Délégué :	Secrétaire :
Erwin Noirat	*Jean-Michel Genolet*	*Gilbert Duruz*

Concours des ruchers SAR 2007, circonscription N° 12

Bernard Broccard, Sierre
25.02.40
1ère catégorie, section de Sierre
rucher à Chalais, 17 ruches, 525 m
en transhumance à Briey, 1000 m
Apiculteur depuis 30 ans
5 ans au comité de la section comme vice-président
8 ans comme inspecteur des ruchers

A la chance de pouvoir transmettre son expérience à son fils avec lequel il travaille en bonne harmonie.

Apiculteur confirmé, son rucher de plaine comme son rucher de transhumance placé dans le verger de son chalet sont extrêmement bien placés et faciles d'accès. Le local d'extraction comme l'atelier sont propres et très bien rangés.

Les abeilles sont très pacifiques car les chevaux dans le pré voisin s'intéressent souvent à la vie de leurs voisines les abeilles, en tendant leur museau à quelques centimètres des ruches sans dommage apparent.

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes

10-10-9-10-8-10-9-9-10-9 = 94 points

Médaille d'or

Concours des ruchers SAR 2007, circonscription N° 12

Germain Quiquerez, Arbaz
12.01.51
1ère catégorie, section de Sion
Rucher à Arbaz, 19 ruches, 1072 m
Caissier de la section
Apiculteur depuis 5 ans.

Fils d'apiculteur mais s'est intéressé à l'apiculture en lisant les traités sur l'apiculture chez son beau-père.

Inventif, créatif et astucieux. Fournit des aides à l'apiculture comme par exemple un levier pour introduire le chasse-abeilles entre le corps de ruche et les hausses.

Bonne situation du rucher et très accessible à quelques minutes de son domicile. Construit lui-même les ruches, les ruchettes pour nuclei et le pavillon servant de laboratoire et de local d'extraction.

Doit continuer à améliorer sa méthode d'élevage et profiter de l'hiver pour parfaire ses connaissances théoriques.

La deuxième visite au début juillet s'est effectuée presque sous la neige. Seules quelques abeilles montraient le bout de leurs antennes. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes

9-9-10-9-9-10-8-10-10-7 = 91 points

Médaille d'or

Concours des ruchers SAR 2007, circonscription N° 12

Mirko Favre, Sierre
17.09.80
1ère catégorie, section de Sierre
Rucher à Montana, 6 ruches, 1280 m
Pratique l'apiculture avec son grand-père depuis l'âge de 15 ans.
Menuisier

Joli pavillon bien entretenu proche de la station et en même temps havre de paix.

Le local d'extraction se trouve dans un carnotzet transformé pour l'occasion.

Il fait plaisir de voir la connivence entre ce jeune apiculteur et son grand-père.

Mirko doit continuer à profiter des connaissances de son mentor, à les intégrer dans la pratique apicole et à faire sienne ces connaissances.

Il est un peu nerveux devant le jury et la présence de la caméra de la TSR *(Mise au point)* qui nous suit durant toute la journée n'est peut-être pas de nature à le rasséréner

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes

10-9-9-9-9-9-8-10-9-7 = 89 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers SAR 2007, circonscription N° 12

Zufferey Benoît, Chandolin
24.02.66
1ère catégorie, section de Sierre
rucher aux Barmes, 14 ruches, 950 m
Inspecteur auxiliaire des ruchers depuis cette année.
Apiculteur depuis 2000 après avoir suivi son père au rucher depuis tout petit.
Travaille à la Poste

Rucher dans la vallée sauvage de la Navizance, loin de la civilisation.

Le local d'extraction ou de rangement suivant la saison, est petit mais bien aménagé.

Possède le potentiel d'amélioration dans la pratique apicole qui lui permettra de devenir un excellent apiculteur si la passion apicole continue de l'animer.

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes

9-10-8-9-8-9-8-8-10-8 = 87 points

Médaille d'argent

Concours des ruchers SAR 2007, circonscription N° 12

Pascal Nanchen, Lens
19.06.58
2ème catégorie, section de Sierre
Rucher à Lens, 23 ruches, 830 m
20 ans d'apiculture, entré à la SAR en 1988.
Secrétaire-caissier de la section de 1994 à 2002.
Inspecteur des ruchers depuis 2007.
Cuisinier en diététique

Rucher placé dans une clairière sauvage sous le bras protecteur de la statue du Christ-Roi à quelques pas du domaine agricole familial. Quelques pas qui peuvent représenter beaucoup d'effort quand il faut remonter les lourdes hausses regorgeant de miel.

Consciencieux et méticuleux maîtrisant bien son sujet. Soucieux de s'améliorer tant dans le domaine sanitaire dont il vient de suivre les cours d'inspecteur des ruchers que dans le domaine de l'élevage où il a encore une bonne marge de progression.

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes

9-10-9-10-8-10-9-9-9-10-10-10-10-9-10 = 142 points

Médaille d'or

Concours des ruchers SAR 2007, circonscription N° 12

Walty Brunner, Sierre
12.09.41
2ème catégorie, section de Sierre
Rucher à Venthône, 42 ruches, 850 m
Au rucher avec son papa depuis l'âge de 8 ans
Fait de l'élevage depuis 4 ans

Rucher imposant où les moteurs électriques remplacent l'huile de coude pour faciliter le travail des ruches du 2e étage: déplacer horizontalement le pont roulant qui permet de les visiter ou descendre les hausses.

Un nombre impressionnant de nucléi entoure le rucher principal.

Les membres du jury lui accordent les notes suivantes

10-10-9-10-9-10-10-9-9-9-9-10-9-8-10 = 141 points

Médaille d'or